

STEROX 90
M05601833001


Etiquette 2.3 : Gaz toxique.



Etiquette 2.1 : gaz inflammable.



F+ : Extrêmement inflammable



T : Toxique

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : STEROX 90
N° FDS : M05601833001
Identification de la société : MULTIGAS
 ROUTE DE L'INDUSTRIE
 CH - 1564 DOMDIDIER Switzerland
N° de téléphone en cas d'urgence : Tel: 026 676 94 94

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.

| Nom de la substance | Contenance | No CAS | No CE | Numéro index | Classification |
|---------------------|-----------------|---------|-----------|--------------|--|
| Oxyde d'éthylène | Entre 5 et 99 % | 75-21-8 | 200-849-9 | 603-023-00-X | F+; R12 Carc. Cat. 2; R45 Muta. Cat. 2; R46 T; R23 Xi; R36/37/38 |

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Toxique par inhalation.
 Extrêmement inflammable.
 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 Peut provoquer le cancer.
 Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
 Gaz liquéfié.

4 PREMIERS SECOURS
Premiers secours

- Inhalation : Toxique par inhalation.
 Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
 Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.

- Contact avec la peau et les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
 Obtenir une assistance médicale.

- Ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Extrêmement inflammable.
Risques spécifiques : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

STEROX 90
M05601833001
5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

- Produits de combustion dangereux** : Le monoxyde de carbone peut se former par combustion incomplète.
- Moyens d'extinction**
- Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
- Méthodes spécifiques** : Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Eteindre les autres feux. Si possible, arrêter le débit gazeux. S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Evacuer la zone.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.
Eliminer les sources d'inflammation.
- Précautions pour l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Protection individuelle** : Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.
- Stockage** : Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
- Manipulation** : Eviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).
Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Assurer une ventilation appropriée.
Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité.
- Limites d'exposition professionnelle** : Oxyde d'éthylène : TLV[©] -TWA [ppm] : 1
Oxyde d'éthylène : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 5
Oxyde d'éthylène : VLE - France [ppm] : 5
Oxyde d'éthylène : VME - France [ppm] : 1
Oxyde d'éthylène : TRK - Allemagne [ppm] : 1
Dioxyde de carbone : TLV[©] -TWA [ppm] : 5000
Dioxyde de carbone : TLV[©] -STEL [ppm] : 30000
Dioxyde de carbone : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 5000
Dioxyde de carbone : OEL (UK)-STEL [ppm] : 15000
Dioxyde de carbone : MAK - Allemagne [ppm] : 5000

STEROX 90
M05601833001
9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--------------------------------------|---|
| Etat physique à 20 °C | : Gaz liquéfié. |
| Couleur | : Gaz incolore. |
| Odeur | : Ethéré(e). Difficilement détectable à l'odeur à faible concentration. |
| Masse moléculaire | : 44.0 |
| Densité relative, gaz (air=1) | : Plus lourd que l'air. |
| Solubilité dans l'eau [mg/l] | : Pas de donnée fiable disponible. |
| Autres données | : Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol. |

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------|--|
| Stabilité et réactivité | : Peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment avec les oxydants. |
|--------------------------------|--|

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

| | |
|------------------------------------|--|
| Informations toxicologiques | : Toxique par inhalation. Destruction des globules rouges (poison hémolytique). Peut avoir un effet cancérigène. |
| Cancérogénicité | : Catégorie 2 : Substances devant être assimilées à des substances cancérogènes pour l'homme. |
| Mutagénicité | : Catégorie 2 : Substances devant être assimilées à des substances mutagènes pour l'homme. |

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|--|--|
| Information relative aux effets écologiques | : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit. |
| Précautions pour l'environnement | : Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. |
| Effet sur la couche d'ozone | : Aucun(e). |

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|------------------------------|---|
| Généralités | : Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Eviter de rejeter à l'atmosphère. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées. Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme. |
| Méthode d'élimination | : Consulter le fournisseur pour des recommandations spécifiques. |

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---------------------------------------|---|
| No ONU | : 3300 |
| I.D. n° | : 263 |
| ADR/RID | |
| - Désignation officielle de transport | : OXYDE D'ÉTHYLÈNE ET DIOXYDE DE CARBONE EN MÉLANGE |
| - ADR Classe | : 2 |

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)


- Code de classification ADR/RID : 2 TF
- Etiquetage ADR : Etiquette 2.3 : Gaz toxique.
Etiquette 2.1 : gaz inflammable.
- Autres informations relatives au transport** : Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite.
S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.
Avant de transporter les récipients :
 - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
 - S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
 - S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - Assurer une ventilation convenable.
 - Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Classification CE** : F+; R12
Carc. Cat. 2; R45
Muta. Cat. 2; R46
T; R23
Xi; R36/37/38
- Etiquetage CE**
- **Symbole(s)** : T : Toxique
F+ : Extrêmement inflammable
- **Phrase(s) R** : R12 : Extrêmement inflammable.
R23 : Toxique par inhalation.
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R45 : Peut provoquer le cancer.
R46 : Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- **Phrase(s) S** : S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23 : Ne pas respirer les gaz.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S36 : Porter un vêtement de protection approprié.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S53 : Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

16 AUTRES INFORMATIONS

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.
S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité.
S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.
Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.
Récipient sous pression.
S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

| | | |
|--|-------------------------------------|---------------------------|
|  | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page : 5 / 5 |
| | | Edition révisée n° : 1 |
| | | Date : 25/7/2005 |
| | | Remplace la fiche : 0/0/0 |
| STEROX 90 | | M05601833001 |

16 AUTRES INFORMATIONS (suite)

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Fin du document